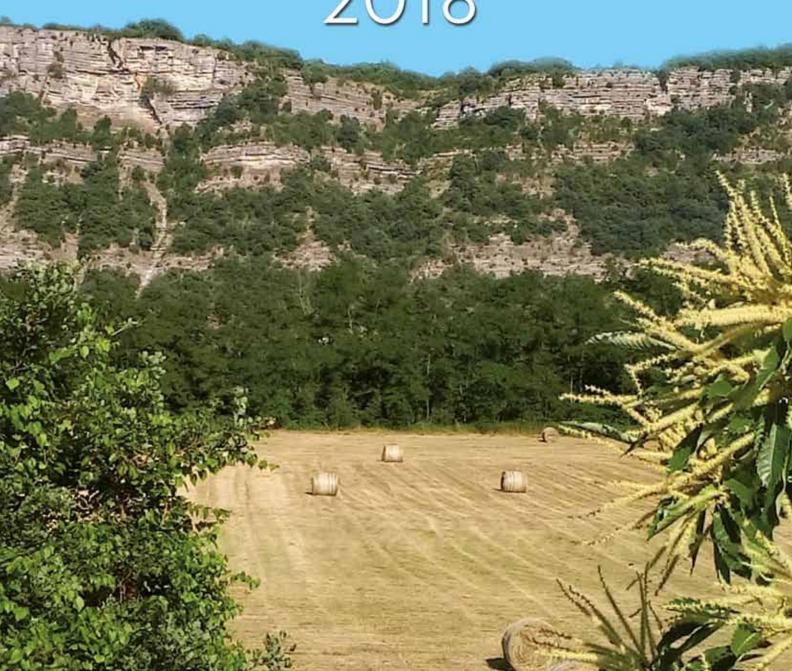


# BULLETIN MUNICIPAL

2018



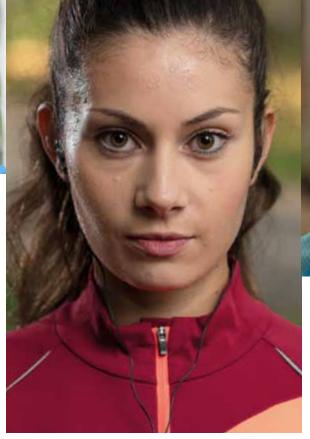




OFFREZ TOUTES LES ÉMOTIONS DU SPORT



30
PRODUITS A MOINS DE
20€





# Le Mot du Maire

# Mes chers Concitoyens,

A peine 2017 s'en est allé, que 2018 nous a rattrapé sans presque prévenir...

Dans le respect de l'engagement d'information que j'ai pris auprès de vous, je profite de la parution de ce bulletin d'information annuel pour vous transmettre les éléments essentiels qui vous permettront d'appréhender les opérations effectuées en adéquation avec les finances de la commune.

A leur lecture, vous observerez que les résultats 2017 sont plus que satisfaisants, autant en terme de fonctionnement que sur le plan de l'investissement. En effet, les sommes épargnées vont nous donner l'occasion de mettre en œuvre en 2018 de gros travaux sans alourdir la fiscalité figurant déjà parmi les plus basses de l'Ardèche méridionale. Par la réalisation de tous ces projets, nous entendons poursuivre notre action de valorisation de notre village et d'embellissement de notre espace commun.

J'aurai l'occasion de développer ces deux aspects lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le lundi 8 janvier 2018 à 19h à la salle polyvalente à laquelle vous êtes tous conviés. Ces vœux feront la part belle au vivre ensemble, à la convivialité et à la solidarité pour apprécier notre commune, son monde associatif et tous les acteurs qui y contribuent.

Ce bulletin municipal 2018 a été entièrement financé et réalisé grâce à la publicité des commerçants et artisans de notre bassin de vie. A ce titre, votre municipalité tient à remercier tout particulièrement ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé à sa 21ème édition.

Je voudrais remercier également les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'aide qu'ils apportent à tous et bien sûr, toute mon équipe municipale et ses efforts déployés pour développer la vitalité de notre collectivité dans la voix et l'esprit de notre engagement

« écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer ».

L'élection présidentielle est dernière nous avec toute sa surmédiatisation, tout comme la réforme du code du travail, la baisse des retraites et la moralisation de la vie politique...

Pour ma part, j'attends des résultats et je laisserai ces exégèses aux plus hautes sphères et je me contenterai, en ce début d'année 2018, de vous parler de bonne volonté et de bon sens St Didiérois, c'est sans doute de cela dont nous avons le plus besoin.



Etre Maire d'un village en 2018 n'est pas chose aisée. Il nous faut être les « couteaux de Laguiole » de la ruralité, cherchant sans cesse à trouver des solutions à tout en dépit des contraintes... et par ailleurs, les « fantassins de la République », en première ligne que nous sommes pour faire face aux attentes, parfois au désarroi de nos concitoyens.

Quant aux moyens, il faut composer avec les baisses des dotations de l'Etat et des subventions des différentes collectivités publiques, les réformes de ces dernières et de la taxe d'habitation, le transfert de charges non compensées, les transferts de compétences aux intercommunalités du Plan Local d'Urbanisme et de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Les embûches ne doivent pas être un prétexte pour nous lamenter, mais au contraire une opportunité pour nous remettre en cause et innover. L'exigence n'ôte rien à la passion. Aussi, nous redoublons d'efforts et n'hésitons pas non plus à mettre « la main à la patte ». Notre commune, qui doit garder son caractère rural, est surtout une richesse en termes de bénévolat et de proximité que nous encourageons. Je mesure au quotidien tout ce que vous accomplissez pour les autres. Nos engagements conjugués sont infiniment précieux.

J'aborde alors cette année 2018 avec confiance dans le bon sens collectif et tout simplement l'envie de poursuivre le travail au service des St Didiérois à qui, je souhaite, au nom du Conseil Municipal, du C.C.A.S. et du personnel communal, une bonne santé et beaucoup d'amour.

A l'occasion de la nouvelle année et des vœux du Maire, le Conseil Municipal invite l'ensemble de la population à partager le verre de l'amitié le

lundi 8 janvier 2018 à 19 heures

à la salle polyvalente.

Le Maire, Richard MASSEBEUF

# Le Conseil Municipal et le personnel communal



De gauche à droite :

Marc GUYON, Adjoint - Raymond ROURESSOL, 1er Adjoint - Laurence EYMARD-CLAUZIER, conseillère municipale - Caroline PARGOIRE, conseillère municipale - Marie-Thérèse PONCE, conseillère municipale - Georges Robert VOLLE, conseiller municipal - Richard MASSEBEUF, maire - Fabrice CHAREYRE, conseiller municipal - Patrick JOANNY, conseiller municipal - Noël MACIEJEWSKI, conseiller municipal - Michel MIALON, adjoint - Josiane CAMOIN, adjointe - Yvette VIALLE, conseillère municipale - Solange AUBOSSU, conseillère municipale.

# Le personnel communal















De gauche à droite et de haut en bas :

### Maryse MAISONNEUVE

Rédacteur principal assurant les fonctions de secrétaire de mairie.

### Yannick CROS

Agent de maîtrise en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

### Arlette CEYSSON

Adjoint technique principal assurant le ménage de tous les bâtiments communaux, le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie le soir.

### **Béatrice PLANCHER**

Adjoint technique principal exerçant la fonction d'ATSEM.

### Houria BENGRAB

Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe en charge du ménage des locaux scolaires, du service de cantine et divers remplacements.

### Catherine BOUCHER

Adjoint administratif principal à la mairie en charge de l'apprentissage à l'informatique à l'école et service à la cantine.

### Séverine PRUNARET

Adjoint technique  $2^{\grave{e}_{me}}$  classe en charge de la garderie scolaire du soir.



LOCATIFS : CHALETS, MOBIL HOMES ET PRIVATIFS

EMPLACEMENTS: TENTES, CARAVANES ET CAMPING-CARS



DUVERT

# DU 27 AVRIL AU 23 SEPTEMBRE 2018

BAR, RESTAURATION ET ANIMATIONS

PISCINE ET BORD DE RIVIÈRE



44, ROUTE DE MONTÉLIMAR 07200 SAINT DIDIER SOUS AUBENAS TÉL : 04 75 35 25 80 WWW.CAMPING-LEVERGERDEJASTRES.COM

# **Rétrospective 2017**

<ul> <li>9 janvier</li> <li>10 janvier</li> <li>12 janvier</li> <li>12 janvier</li> <li>19 janvier</li> </ul>	Vœux du Maire à la population.  Réunion de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales.  Commission Communale Urbanisme et Travaux réunie tous les jeudis.  Commission d'Appel d'Offres: Etude marché public « extension cabinet paramédical ».  CAO: proposition d'attribution du marché public « extension du cabinet paramédical ».
<ul> <li>19 janvier</li> <li>13 février</li> <li>13 février</li> <li>16 février</li> <li>16 février</li> <li>20 février</li> <li>20 février</li> <li>28 février</li> </ul>	1er Conseil Municipal: attribution du marché public « extension du cabinet paramédical ».  La SPA expose le projet de convention pour l'identification et la stérilisation des chats.  Commission Finances: Etude des comptes administratifs et des résultats comptables 2016.  Commissions Associations: Etude des dossiers de demandes de subventions.  Commission d'Appel d'Offres: Etude du marché public des travaux de la RN 102.  Réception des Conseillers Départementaux: Sabine BUIS et Max CHAZE.  Conseil Municipal: Attribution du marché public des travaux de la RN 102.  2ème Conseil Municipal: Adoption des comptes administratifs et des résultats comptables 2016.  Réunion de la Commission Communale chargée de la révision des listes électorales.
<ul> <li>16 mars</li> <li>17 mars</li> <li>17 mars</li> <li>20 mars</li> <li>27 mars</li> </ul>	<ul> <li>1er Conseil d'Ecole.</li> <li>Commission Fêtes et Cérémonies: Préparation de la fête du 14 juillet.</li> <li>Commission Environnement: Nettoyage des berges de l'Ardèche fixé le samedi 8 avril.</li> <li>CCAS: Adoption du compte administratif 2016 et du budget 2017.</li> <li>Commission Communication: Elaboration du bulletin municipal du 1er trimestre 2017.</li> </ul>
<ul> <li>3 avril</li> <li>7 avril</li> <li>8 avril</li> <li>10 avril</li> <li>23 avril</li> <li>24 avril</li> </ul>	Commission Finances : Etude budgets 2017 M14 (principal) et M49 (eau + assainissement). Réception des 2 Sénateurs de l'Ardèche : Jacques GENEST et Mathieu DARNAUD. Commission Environnement et bénévoles nettoient les berges de l'Ardèche. 3ème Conseil Municipal : les budgets 2017 proposés par la Commission Finances sont approuvés. 1er tour des Elections Présidentielles. Commission Fêtes et Cérémonies : Préparation de la fête du 14 juillet.
<ul> <li>1 mai</li> <li>7 mai</li> <li>8 mai</li> <li>11 mai</li> <li>28 mai</li> <li>29 mai</li> </ul>	Dépôt d'une gerbe sur la tombe de l'ancien Maire : Paul NEVISSAS.  2ème tour des Elections Présidentielles : Emmanuel MACRON élu Président.  Commémoration avec les Anciens Combattants.  Commission Fêtes, Cérémonies : Organisation de la fête du 14 juillet et cinéma du 17 août.  Forum des Associations organisées par A.P.R.R.E.S.  Commission Education : Retour à la semaine des 4 jours et fin des activités périscolaires ?
<ul> <li>8 juin</li> <li>11 juin</li> <li>12 juin</li> <li>12 juin</li> <li>18 juin</li> <li>19 juin</li> <li>22 juin</li> <li>22 juin</li> <li>23 juin</li> </ul>	2ème Conseil d'Ecole.  1er Tour des Elections Législatives.  4ème Conseil Municipal : Favorable au retour à la semaine des 4 jours d'école.  Communication : élaboration du bulletin municipal du 2ème trimestre.  2ème Tour des Elections Législatives : Fabrice BRUN élu Député.  Planning d'utilisation de la salle polyvalente des associations et accueil des nouveaux habitants.  Signature de la convention « Voisins Vigilants » et sa mise en œuvre avec 4 référents.  Commission Education : Réorganisation des plannings avec le personnel affecté à l'école.  La fête de l'école réjouit enfants, parents, enseignants, personnel et élus.

Commission Fêtes, Cérémonies : Derniers réglages fête du 14 juillet et cinéma du 17 août.



**→** 26 juin

Organisation complète des obsèques,
 Prise en charge mutuelle - Tiers Payants

• Transport de corps avant et après mise en bière

Contrats obsèques

Accès à toutes les chambres funéraires

Marbrerie - Pose de caveau sous 48h

Grand choix d'articles funéraires
 Entretien et fleurissement de sépultures

Gravures personnalisées

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE Brigitte BARATIER à votre écoute

3, rue Ampère (sous la Gare à côté de Toustocks) - 07200 AUBENAS Tél. 04 75 39 47 06 - Fax. 04 75 39 47 92 - E.mail : roc-eclerc.aubenas@orange.fr

<b>→</b> 8 iu	illet 3ème	Conseil c	d'Ecole	extraordinaire.
---------------	------------	-----------	---------	-----------------

14 juillet
 Fête du 14 juillet : feux d'artifice tirés avec succès pour un public venu nombreux.
 18 juillet
 Signature de l'acte notarié pour l'achat de la propriété TOURVIEILLE 14 000.

→ 31 juillet 3ème édition du cinéma en plein air à la salle polyvalente avec « Demain, tout commence».

→ 4 septembre Rentrée scolaire réorganisée autour de la semaine des 4 jours.

→ 11 septembre Le CCAS règle les derniers détails de l'organisation de la fête des enfants.

→ 17 septembre 10ème édition de la fête des enfants organisée au stade par le CCAS.

→ 19 septembre Bac de rétention d'eaux pluviales du lotissement d'ADIS devient propriété communale.

→ 25 septembre Commission Finances : les réalisations sont conformes aux prévisions budgétaires.

▶ 25 septembre 5ème Conseil Municipal : Subvention allouée pour les classes de découverte 2018.

▶ 29 septembre Vernissage à la salle polyvalente d'une superbe exposition de la Bibliothèque.

→ 30 septembre Participation du Maire au colloque de Chomérac sur la désertification médicale.

14 octobre
 Premier repas dansant de l'Association A.P.P.R.E.S. (Prévention Santé).

→ 16 octobre CCAS : bilan de la fête des enfants et préparation du repas des 67 ans et plus.

→ 19 octobre Commission Urbanisme : Etat d'avancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

26 octobre Inauguration de l'extension du cabinet paramédical et arrivée d'une réflexologue plantaire.

→ 31 octobre Sécheresse sans précédent à pareille époque de l'année.

→ 3-4 novembre Rallye de l'Ardèche : Maxime et Bastien FONTAINE font briller nos couleurs.

→ 5 novembre Commission Communication : finalisation de ce bulletin municipal 2018.

9 novembre 4ème Conseil d'Ecole : légère augmentation des effectifs et adoption du règlement intérieur.

▶ 11 novembre Commémoration avec les anciens combattants.

→ 13 novembre Commission communication : finalisation de ce bulletin municipal 2018.

19 novembre Concert annuel de la Chorale de St Didier à la salle polyvalente comble.

2 décembre Le Téléthon organisé par St Didier en Fête.

→ 3 décembre Le CCAS a ravi les plus âgés. Les absents ont eu droit à un bon d'achat.

→ 11 décembre Réception du personnel.

→ 17 décembre Pièce de théâtre à la salle polyvalente sous l'égide de l'Association St Didier En Fête.

→ 18 décembre 6ème Conseil Municipal : NON au transfert du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la CCBA.

→ 22 décembre CCAS : remise des places de cinéma, lasergame, bowling, piscine aux jeunes adolescents.



# **Budget principal m14**

	2 017	2 016	2 015		2 017	2 016	2 015
section de	fonctionne	ement m1	4	section d'investissement m14			
DEPENSES	667 000	687 000	624 600	DEPENSES	1 032 000	608 000	610 000
Charges à caractère général	127 000	123 000	118 900	Total des dépenses d'équipement	934 000	519 822	487 658
Charges de personnel	225 000	215 600	205 000	Charges financières	88 000	61 500	59 700
Autres charges de gestion courante	93 000	110 000	108 000	Opérations d'ordre	10 000	10 000	10 380
Charges financières	22 000	19 300	20 800	Déficit reporté	0	16 678	52 642
Charges exceptionnelles	1 000	1 400	1 800				
Opérations d'ordre entre section	16 500	15 700	15 100				
Virement à la section d'investissement	172 500	197 000	153 000				
RECETTES	667 000	687 000	624 600	RECETTES	1 032 000	608 000	610 000
Atténuation de charges	0	0	0	Subventions et divers	208 500	231 554	255 034
Produits des services	47 200	46 000	41 000	Emprunts	0	0	0
Impôts et taxes	385 000	365 800	342 600	Fonds de Compensation TVA	17 000	30 000	15 000
Dotations et participations	105 844	123 400	128 800	Taxe Locale d'Equipement TLE	20 000	20 037	21 144
Autres produits de gestion courante	45 000	43 000	41 500	Produits des cessions	0	0	0
Produits financiers	10	10	10	Affectation des résultats	189 715	113 709	149 922
Produits exceptionnels	312	1 309	1 265	Caution	0	0	800
Opérations d'ordre entre section	10 000	10 000	10 000	Opérations d'ordre	16 500	15 700	15 100
Excédent reporté	66 634	90 481	54 425	Virement de fonctionnement	172 500	197 000	153 000
				Excédent reporté	407 785	0	0





# Budget m49 (eau et assainissement)

	2 017	2 016	2 015		2 017	2 016	2 015
. •			2013				2013
section d'exploitation m49				section d'investissement m49			
DEPENSES	222 000	239 000	224 100	DEPENSES	548 500	482 000	305 000
Charges de gestion courante	145 190	139 100	129 790	Total des dépenses d'Equipement	510 400	456 300	279 795
Charges financières	6 150	4 100	3 850	Amortissement des subventions	15 000	15 000	15 000
Charges exceptionnelles	4 500	1 000	15 000	Charges financières	23 100	10 700	10 205
Dotation aux amortissements	49 260	47 200	46 750	Déficit reporté	0	0	0
Virement à la section d'investissement	16 900	47 600	28 710				
Déficit reporté	0	0	0				
RECETTES	222 000	239 000	224 100	RECETTES	548 500	482 000	305 000
Produits de gestion courante	207 000	198 974	193 000	Subventions	12 418	20 446	1 200
Produits exceptionnels	0	0	13	Emprunts	0	100 000	0
Opérations d'ordre	15 000	15 000	15 000	Fonds de compensation TVA	11 994	2 379	540
Excédent reporté	0	25 026	16 087	Affectation des Résultats	43 913	28 704	45 600
				Compte de liaison	1 000	1 000	1 000
				Reprise sur amortissement	49 260	47 200	46 750
				Virement de fonctionnement	16 900	47 600	28 710
				Excédent reporté	413 015	234 671	181 200



# Comparatif 2017 des taux des 3 taxes

	nauté de Communes du Bass		Facility Loss
Communes 2017	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Saint-Didier-sous-Aubenas 2016	5,64%	9,58%	91,09%
Saint-Didier-sous-Aubenas 2017	5,84%	9,68%	91,09%
Ailhon	8,31%	8,84%	112,13%
Aizac	8,74%	15,08%	143,25%
Antraigues	10,32%	20,74%	128,16%
Asperjoc	11,50%	18,58%	148,39%
Aubenas	10,45%	21,89%	115,12%
Fons	9,50%	8,07%	69,66%
Genestelle	8,72%	11,60%	86,49%
Juvinas	10,31%	12,93%	125,23%
La Bastide sur Besorgues	7,29%	9,18%	106,57%
Labégude	6,04%	13,24%	78,46%
Lachapelle sous Aubenas	6,46%	8,17%	47,06%
Lavilledieu	9,76%	8,34%	73,35%
Laviolle	8,24%	10,30%	75,14%
Lentillères	9,02%	10,68%	93,47%
Mercuer	6,12%	11,69%	95,84%
Mézilhac	5,89%	7,65%	66,66%
Saint Andéol de Vals	9,34%	11,02%	64,84%
Saint Etienne de Boulogne	7,36%	8,11%	71,00%
Saint Etienne de Fontbellon	5,20%	9,36%	70,32%
Saint Joseph des Bancs	13,83%	15,22%	85,42%
Saint Julien de Serre	8,09%	10,91%	87,06%
Saint Michel de Boulogne	9,09%	10,30%	61,82%
Saint Privat	7,13%	15,78%	107,06%
Saint Sernin	7,95%	12,98%	69,66%
Ucel	7,27%	11,70%	69,69%
Vals-les-Bains	9,91%	21,27%	31,42%
Vesseaux	7,65%	11,70%	85,21%
Vinezac	7,60%	8,32%	46,14%
C.C.B.A.	11,07%	4,08%	15,39%
	unauté de Communes Berg	·	
Berzème	13,61%	12,70%	52,99%
Darbres	13,45%	10,83%	49,03%
Lussas	16,00%	17,20%	70,86%
Mirabel	10,28%	6,89%	48,34%
Saint Andéol de Berg	10,14%	6,26%	61,17%
Saint Germain	15,36%	12,73%	81,15%
Saint Gineys en Coiron	14,34%	13,13%	86,11%
Saint Jean le Centenier	15,50%	12,61%	61,57%
Saint Laurent sous Coiron	13,81%	10,23%	81,68%
Saint Laurent sous Corron Saint Maurice d'Ibie	12,54%	7,50%	65,09%
			<u> </u>
Saint Pons	12,61%	12,63%	69,98%
Sceautres	15,15%	7,08%	43,05%
Villeneuve-de-Berg	15,86%	14,75%	81,13%
C.D.C.B.C.	7,67%	3,78%	16,00%

# Bilan des principales réalisations 2017

### ROUTE NATIONALE 102 (1ère tranche)

Cette opération est enfin terminée après de multiples péripéties et complications qui ont retardé ce chantier depuis plusieurs années. Le résultat est satisfaisant pour les usagers et les riverains qu'il faut encore remercier de leur patience pour les gênes occasionnées.





### ROUTE NATIONALE 102 (2ème tranche)

Vu les trop nombreux problèmes de la 1<sup>ère</sup> tranche évoqués depuis plusieurs années et vu les coûts engendrés, la complexité des travaux et le désengagement de l'Etat, le Conseil Municipal a décidé de reporter à plus tard la 2<sup>ème</sup> tranche pourtant souhaitable et nécessaire. La priorité a été donnée à l'acquisition de la propriété TOURVIEILLE (grand pré de 13 000 m² au centre du village).

### **VOIRIE**

La Commune continue sur plusieurs années son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Cette année, les démarches ont permis de régulariser les chemins du Village, Prélafont et de St Pierre. Ces régularisations de cessions de terrain à la commune pour l'élargissement des voiries se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge les frais notariés, des géomètres et certaines clôtures à rebâtir.

Pour ce qui est des travaux, plusieurs portions de chemins ont été goudronnées après amélioration des différents réseaux et de la sécurité des usagers. C'est le cas notamment pour le chemin du Bosquet (élargissement le long de la propriété MARTIN et la descente menant aux terres agricoles le long des propriétés PLANTEVIN et HOSSEIMPOUR); une chicane après le portail d'entrée du stade municipal; l'accès (par le chemin de l'école) au terrain de jeux des moins de huit ans; le chemin de St Pierre (intérieur de la station de relevage des



eaux usées et prolongation de la plateforme des containers à verres et papiers) ; l'accès au garage communal au-dessus du camping, le chemin de Millet.

### ALLÉES DU CIMETIÈRE

La 2<sup>ème</sup> partie n'a pas pu être faite en même temps que la première en 2015 pour des raisons financières. Elle a été traitée à l'été 2017. Enfin des allées propres où l'on ne s'enfonce plus par temps de pluie.





# BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE DES VÉHICULES

Depuis fin 2017, la commune s'en est dotée grâce au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE 07). Cette borne est installée face à l'entrée de la zone commerciale des Terres de Millet au bord de la RN102. Les véhicules électriques peuvent y accéder avec ou sans abonnement.

Les bornes déployées par le SDE07 sont des bornes de recharge accélérée. Elles permettent une recharge de 80% de l'autonomie de l'automobile en une heure sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée (c'est-à-dire jusqu'à 22 kW). Chaque borne dispose de deux points de charge, permettant ainsi la recharge de deux voitures électriques. Chaque point de charge a une prise type 2 et d'une prise type E/F: à l'utilisateur de choisir la prise la plus





adaptée à son véhicule. Le câble de charge est fourni avec le véhicule par le constructeur automobile.

Les conditions tarifaires du service de recharge sont en fonction du mode de paiement et du profil de l'utilisateur (abonné ou non). Les tarifs sont les suivants :

- Utilisateur abonné :

abonnement annuel particuliers : 10€ TTC/an

abonnement annuel professionnels : 10€ TTC/an/par badge

- Utilisateur anonyme :

pas d'abonnement mais avec un accès restreint payable par smartphone ou carte bancaire :

accéléré : 3€ TTC rapide : 4€ TTC

Pour plus d'information :

http://www.sde07.orios-infos.com/mode-d-emploi

### **REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Cette opération a encore pris beaucoup de retard consécutivement aux différents changements de lois.

Multir de ST DIDIER DOUS AUBENAS

### « VOISINS VIGILANTS »

Suite à la réunion publique et à la séance du Conseil Municipal du 30 mai 2016, la

convention a été signée le 22 juin 2017 avec Mme la sous-Préfète Eléodie SCHIES. L'opération « voisins vigilants » a commencé l'été 2017 grâce aux 4 référents bénévoles : Joaquim GONCALVEZ, Georges HARDER, Jean-François ROURE et Cédric VITAL.

# ACQUISITION DU PRÉ TOURVIEILLE AU CENTRE DU VILLAGE

Ça y est ! La commune en est devenue propriétaire le 18 juillet 2017. Date historique.

En effet, cette acquisition de 13 000 m² environ est très importante. Son aménagement mettra certainement plusieurs années à voir le jour de par les investissements à réaliser. Le « grand pré » de Prélafont propriété de la famille de Gustave et Juliette TOURVIEILLE pourrait faire l'objet de multiples projets qui sont en réflexion pour l'avenir et le développement de Saint-Didier-sous-Aubenas.



- 1 La commune ne dispose pas de place publique digne de ce nom, cet espace permettrait de créer la place centrale du village, lieu de plein air de regroupement et de rencontre des habitants, de marchés, de festivités et autres à imaginer. La commune aurait son centre bourg, véritable cœur du village.
- 2 Il pourrait être construit des logements locatifs et d'accessibilité à la propriété (vente) en fonction du partenaire (investisseur) à trouver.
- 3 Un espace dédié aux services à la personne regroupant logements pour personnes vieillissantes, services administratifs (mairie, maison de services publics, salles de réunion, etc.).

L'opportunité d'acquérir ce terrain était un enjeu majeur pour l'avenir de la commune afin d'en maîtriser un aménagement cohérent correspondant aux besoins locaux et non à l'inspiration spéculative et lucrative d'intérêts de promoteurs privés.

Les idées ne manquent pas, elles sont d'ailleurs les bienvenues ! Mais les moyens notamment financiers ne permettront pas de se lancer seul dans de telles opérations.

C'est pourquoi, une combinaison de projets privés en adéquation avec les objectifs et les projets publics sous maîtrise communale pourrait être une solution envisageable voire souhaitable.

L'année 2017 a donc été celle de l'achat de ce terrain par la commune. Cette première étape est essentielle à la naissance d'un projet qui reste à affiner, car sans foncier, il ne peut y avoir de projet. Il s'agira ici de travailler pour l'avenir et d'avoir une vision à long terme du développement harmonieux de la commune.





### CABINET PARAMÉDICAL (travaux d'extension)

Depuis son ouverture en 2012, le succès de ce cabinet est dû aux infirmières, à l'orthophoniste et auxquelles s'est rajouté depuis l'ostéopathe. L'agrandissement de ce bâtiment communal s'est terminé en juillet 2017. Son inauguration du 26 octobre 2017 a été l'occasion de saluer l'arrivée d'une réflexologue plantaire, Madame Régia JACQUEMET.





L'offre de santé de qualité se poursuit sur la commune dans des locaux accueillants, pratiques et flambants neufs. Il ne manque plus qu'un médecin généraliste et d'autres professionnels de santé pour parfaire ce panel. Pour cela, il s'agira de trouver un autre site et de construire des locaux plus conséquents.

### FÊTE DU 14 JUILLET

En tant qu'organisateur depuis 2014, la municipalité n'a pas pu pour la 3ème année consécutive faire décoller les montgolfières à cause du vent. Y aura-t-il une 4ème tentative? Notre ténacité et vos encouragements motivent les élus et tous les nombreux bénévoles pour vous faire réaliser votre baptême en montgolfière et découvrir notre village vu d'en haut. A part cela, l'édition 2017 fut un véritable succès





dont les bénéfices de la buvette ont été reversés au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

### CINÉMA NOCTURNE EN PLEIN AIR

Après le succès et la réussite des deux premières séances de 2015 ("La famille Bélier") et de 2016 ("La Vache"), la commune a également réussi cette 3<sup>ème</sup> projection du 31 juillet 2017 avec le film "Demain, tout commence" avec Omar SY. Plus d'une centaine d'entrées payantes ont été



recueillies par la Maison de l'Image. Lors de l'entracte, la buvette mise en place par la municipalité a permis d'en reverser le bénéfice au C.C.A.S..

# FÊTE DES ENFANTS: 10 ANS DÉJA!

Le 10<sup>ème</sup> anniversaire de cette fête des enfants organisée par le C.C.A.S. a eu lieu au stade municipal le dimanche 17 septembre 2017 de 14h30 à 17h30. Chaque année elle ravit près de 80 enfants présents. Le goûter leur est offert et ils peuvent s'adonner à de multiples activités gratuites qui se terminent par le lâcher de ballons.





### **BILAN MI-MANDAT**

23 mars 2017 a marqué déjà le mi-mandat de votre Conseil Municipal. Ce 1<sup>er</sup> bilan a été distribué à l'automne 2017. Il a dressé le tableau des nombreuses réalisations conformes à nos engagements que vous avez largement approuvés en 2014. Il a été aussi l'occasion de vous confirmer, non seulement les projets déjà engagés pour la fin du mandat, mais aussi, ceux qui pourraient être réalisés en plus (comme l'achat du terrain de la famille TOURVIEILLE), du fait de la gestion saine des deniers publics de la municipalité.



Distributeur des marques: Austroflamm • Bef home • Ravelli • Fröling • Wanders • Cola • Max Blank ...



VENTE ET INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET PLOMBERIE



# **Projets 2018**

### FIBRE OPTIQUE

Les études du passage de la fibre ont été réalisées en 2017. 2018 devrait être celle des travaux et peut-être celle des premiers raccordements des abonnés. L'année 2019 serait celle qui permettrait de couvrir tout le territoire communal. Rappelons que l'arrivée de la fibre optique est le fruit du regroupement des élus, des communes et des collectivités en syndicat intercommunal ADN (Ardèche Drôme Numérique). ADN a été créé en 2007, il aura donc fallu 10 ans pour enfin financer et concrétiser ce projet colossal de longue haleine qui représentait, pour le seul ex-territoire Communauté de Communes Pays d'Aubenas Vals (CCPAV), un investissement de 6 millions d'euros sur 10 ans. ADN porte la politique publique d'aménagement numérique du territoire bidépartemental. Son objectif : garantir l'égalité d'accès des Ardéchois et Drômois aux services numériques et éviter ainsi toute fracture numérique entre villes et campagnes. Il pilote ainsi, pour le compte de ses membres, le projet de déploiement de la fibre à la maison sur les 640 communes non concernées par les déploiements privés. À ce titre, il conçoit le futur réseau dans le cadre de marchés d'études et réalise les travaux de déploiement. Il confie l'exploitation et la commercialisation du réseau à son délégataire ADTIM FTTH. Pour conduire ses missions, au-delà du financement de ses membres, le Syndicat bénéficie du soutien financier de l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit.



La desserte internet du réseau actuel de St Didier est nettement insuffisante au point de classer notre commune en zone « grise ». Grâce à l'implication de votre municipalité, la commune serait donc parmi les premières équipées.

### **VOIRIE**

La Commune va continuer sur plusieurs années son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Cette année, les démarches vont permettre de régulariser les chemins du Bosquet, du Lac et des Ecoles. Ces régularisations de cessions de terrain à la commune pour l'élargissement des voiries se font à l'euro symbolique. La commune prenant en charge les frais notariés, des géomètres.

Pour ce qui est des travaux, plusieurs portions de chemins vont être goudronnées après amélioration des différents réseaux et de la sécurité des usagers.

### NOUVEAU CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

Après avoir traité une grande partie de l'ancien cimetière, le nouveau cimetière de 1975 fera l'objet lui aussi d'une cure de jouvence. Les allées existantes seront goudronnées. Une étude de faisabilité sera lancée pour l'aménagement du columbarium et de son agrandissement.



### LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DE LA CITÉ PRÉLAFONT

Créé en 1974, ce lotissement de 64 maisons a fait plus que doubler la population à l'époque. Après 43 ans de bons et loyaux services, le réseau d'eau potable montre désormais des signes de faiblesse de plus en plus fréquents. En effet, les propriétaires ont pu constater des fuites de plus en plus nombreuses et de plus en plus importantes



dues à la vétusté de la conduite principale heureusement réparée rapidement grâce à notre réactivité. C'est pourquoi, une étude vient d'être engagée en vue d'envisager le renouvellement de ce réseau et de connaître également l'état du réseau d'assainissement. Nous ne connaissons pas encore les chiffres, mais il faut craindre une opération lourde financièrement pour laquelle se posera évidemment la question de son financement.

### LE DEVENIR DE L'EX-CABINET PARAMÉDICAL

Les locataires actuels ont pour projet de construire leurs propres locaux au chemin des Terres de Millet sur le terrain jouxtant la maison de M. Claude CHANEAC à côté de la clinique vétérinaire. Fort logiquement, tout locataire aspire un jour à devenir propriétaire. Ce sera chose faite d'ici quelques temps pour nos professionnels de santé actuels (infirmières, orthophoniste et ostéopathe) à qui nous souhaitons une belle réussite d'autant plus qu'il leur sera possible accueillir d'autres disciplines et pourquoi pas un médecin tant recherché.

Du coup, cette année 2018 sera celle de la réflexion pour votre municipalité du devenir du local existant mais aussi de la remise en cause de la création d'une maison médicale sur le pré récemment acquis à la famille TOURVIEILLE au centre du village.

L'un comme l'autre ne poseront aucune difficulté, de par leurs emplacements stratégiques, d'une part, pour relouer le cabinet paramédical situé au bord de la RN102 à d'autres activités, les demandes sont déjà nombreuses et d'autre part, l'espace prévu initialement pour la maison médicale dans ce grand pré, fera donc l'objet d'autres projets restant à définir, toujours dans le but d'amener d'autres services publics à la personne. A suivre...

# LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette opération, qui a pris beaucoup de retard consécutivement aux différents changements de lois, pourrait se terminer en 2018, espérons-le ! Si d'autres contraintes ne surgissent d'ici là.

Présentation des 2 premières phases : Le Diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Une réunion publique est prévue à cet effet dont la date vous sera communiquée dès qu'elle aura été fixée en accord avec les personnes publiques associées.

La troisième phase concernera la mise en forme règlementaire du PLU, c'est-à-dire, définition du zonage, du règlement et des orientations d'aménagement de programmation (OAP).

La quatrième phase consistera à arrêter le projet de PLU.

La cinquième phase sera celle de la consultation des personnes publiques associées (Etat, Département, Chambre d'Agriculture, ...).

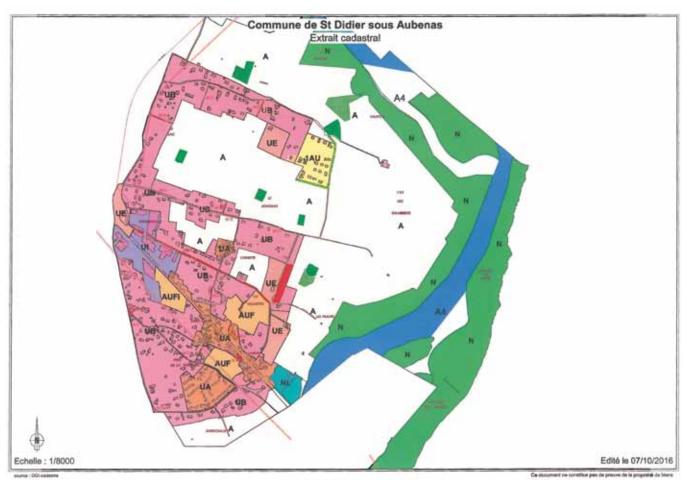
La sixième phase constitue l'enquête publique d'un mois où un Commissaire Enquêteur sera désigné par le Tribunal Administratif.

La septième et dernière phase : Approbation du PLU après respect de toutes les procédures règlementaires.

Le calendrier prévisionnel de 7 phases obligatoires nous laisse espérer l'achèvement de la révision du PLU avant la fin de cette année 2018 sauf si le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas vient là aussi remettre en cause tout le travail accompli par votre municipalité.

### **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Ce Conseil Municipal de jeunes a pour objectif d'initier à la citoyenneté et à la démocratie. Elus ou volontaires, les jeunes conseillers travaillent ensemble autour de thématiques ou de projets de leur choix dans le but d'améliorer leur quotidien dans leur commune. 2 à 3 fois par an, ils participent aux réunions de leur Conseil Municipal pour apporter leurs propositions et pour en débattre avec les adultes élus.



Ces derniers les aident à être force de propositions et à développer des projets.

Objectifs: Apprendre aux jeunes à se gérer en tant que groupe (écoute, respect...), valoriser leurs idées, exercer leur rôle de futur citoyen, s'impliquer dans la vie de leur quartier, leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs suggestions lors d'un temps qui leur est dédié, analyser des propositions et/ou situations, prendre des responsabilités, comprendre le rôle et la fonction d'un conseiller, d'un Maire et d'une commune.

Tel qu'il a été indiqué dans le bulletin municipal du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le Conseil Municipal des jeunes est une instance consultative de la commune. C'est une proposition de la profession de foi de 2014 de votre municipalité de créer pour la 1<sup>ère</sup> fois à St Didier une telle instance pour les jeunes.

### **CONSEIL MUNICIPAL DES SAGES**

C'est aussi l'une des propositions de la profession de foi de 2014 de votre municipalité de créer pour la 1<sup>ère</sup> fois à St Didier une telle instance qui s'adresse aux retraités.

Le Conseil des Sages apporte des conseils. Il est une force de réflexion et de proposition. Il est un instrument de démocratie locale participative. Par ses avis et ses études, le Conseil des Sages donne des éclairages à votre municipalité sur les différents projets intéressant la commune et apporte une critique constructive.

Le Conseil des Sages n'est pas un « Conseil de quartier », il n'est pas non plus le représentant des séniors, il représente l'ensemble des citoyens et traite des sujets d'intérêt général.

Les « Sages » travaillent aussi ensemble autour de thématiques ou de projets de leur choix dans le but d'améliorer leur quotidien dans leur commune.

2 à 3 fois par an, ils participent aux réunions de leur Conseil Municipal pour apporter leurs propositions et pour en débattre avec les élus de la commune. Ces derniers les aident à être force de propositions et à développer des projets.

Objectifs: Valoriser leurs idées, exercer leur rôle de citoyen, s'impliquer dans la vie de leur quartier, partager leurs expériences de la vie, leur permettre d'exprimer leurs besoins et leurs suggestions lors d'un temps qui leur est dédié.

Tel qu'il a été indiqué dans le bulletin municipal du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, le Conseil Municipal des Sages est une instance consultative de la commune.

### **ANIMATIONS**

La fête du 14 juillet, la séance estivale de cinéma nocturne et la fête des enfants de septembre seront reconduites par vos élus et les nombreux bénévoles que nous remercions.









Du Lundi au Samedi de 8h30 à 20h00

# SAINT-DIDIER

929, Route de Montélimar - Tél. 04 75 35 80 90

# **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**

Discours du Maire du 3 décembre 2017 à 12h à la Salle Polyvalente lors du repas offert aux personnes âgées :

Mesdames, Messieurs, les membres du CCAS et du Conseil Municipal,

Chers Concitoyens,
mes chers aînés et mes chers amis!

Permettez-moi de vous dire, que je suis particulièrement heureux, de vous accueillir pour la 10ème fois, pour ce qui me concerne, pour notre traditionnel banquet du CCAS, offert chaque année aux anciens de la commune âgés, cette année, de 67 ans et plus.

Aujourd'hui, vous êtes 78 ayant-droits présents sur les 209 totalisés à St Didier, qui représentent, tout de même, près de 22 % de la population.

Vous me permettrez alors aussi, d'avoir surtout une pensée, pour celles et ceux, qui n'ont pas répondu, à notre invitation, parce qu'ils vivent des moments difficiles, qui les éloignent de la fête. Ils recevront un bon d'achat pour agrémenter les fêtes de fin d'année.

C'est maintenant le temps de rendre hommage aux doyens de notre commune, Mme Renée VINCENT et M. Marc NOUGIER, absents excusés ce jour, mais que je vous demande d'ovationner par vos applaudissements.

Elus, agents communaux, associations et CCAS sont donc mobilisés quotidiennement pour améliorer le cadre de vie

A St Didier, nous n'avons pas encore de médecin et de maison de retraite, mais nous y travaillons!

Cette année, le cabinet paramédical s'est agrandi et s'est étoffé d'une réflexologue plantaire. La sécurité s'est renforcée avec la mise œuvre de l'opération « Voisins Vigilants ». Les allées du cimetière ont été goudronnées. Nous avons acheté le grand terrain de la famille TOURVIEILLE, qui laisse de belles perspectives, pour l'avenir de la commune, et je tiens, ici, à renouveler, mes remerciements à Juliette et à sa famille.

En 2018, le premier Conseil Municipal des « Sages » de l'histoire se réunira puisque vous êtes une bonne douzaine de volontaires. Bien d'autres projets sont prévus et à aborder avec les Sages.

Je vous en dirai un peu plus, à la cérémonie des vœux de la municipalité, à laquelle vous êtes tous conviés, et qui aura lieu, ici même, le lundi 8 janvier à 19h.



Au-delà de toutes les actions mises en place par le Pôle Séniors intercommunal, votre CCAS et votre Municipalité, en termes de solidarité, de sécurité et de santé, j'attache beaucoup d'importance à dialoguer avec vous, car j'apprends toujours beaucoup, à vos côtés.

Je voudrais maintenant saluer tous les Présidents d'associations, et sans oublier, les bénévoles qui les entourent, qui savent dynamiser leur groupe et qui ne manquent pas d'idées, ni d'initiatives. Vous jouez tous, un rôle si précieux! au service de nos anciens. Merci pour eux.

Et puisque j'en suis au stade des remerciements, je tiens à saluer toute l'équipe du Traiteur « Aurélien FROMENTOUX », qui nous servira ce délicieux repas. Celui-ci sera, joyeusement animé, cette année, par Jeannine MAZOYER!, et aussi bien sûr, par celles et ceux d'entre vous qui voudront bien chanter et raconter quelques blagues.

Je voudrais, avec un peu d'avance, vous souhaiter, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de très bonnes fêtes de fin d'année, sans oublier que, samedi prochain, le 9 décembre, se déroulera le Téléthon à la mairie, mais aussi, à la zone commerciale des Terres de Millet.

Maintenant, je vous propose de nous régaler et de profiter de cette après-midi de convivialité, au cours de laquelle, nous partagerons, la joie et les rires, mais surtout, le plaisir d'être tous ensemble!

J'en ai donc enfin terminé avec ce discours, lequel, je l'espère, n'aura pas été trop indigeste.

Je vous remercie donc de votre attention, bonne après-midi et bon appétit !, et je passe maintenant la parole, à mon Adjointe en charge du CCAS, Josiane CAMOIN.

# Intercommunalité

# Le transfert de nouvelles compétences aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération



La première année de la fusion des Communautés de communes du Pays d'Aubenas Vals et du Vinobre s'est avérée très éprouvante pour les élus et le personnel de la nouvelle Communauté de communes du Bassin d'Aubenas qu'il faut désormais appeler « Bassin d'Aubenas Communauté ». En effet, la rapidité de la mise en œuvre de cette fusion a fait surgir en 2017 de nombreuses difficultés techniques, administratives et financières. Les économies initialement annoncées ne sont toujours pas là, contrairement aux dépenses supplémentaires effectives...

De plus, la loi renforce le degré d'intégration des communautés de communes et des communautés d'agglomération en leur attribuant de nouvelles compétences. La loi prévoit ainsi pour l'une et l'autre de ces communautés le transfert d'une compétence optionnelle en matière de création et de gestion de maisons de services au public. Les missions et le fonctionnement de ces maisons sont par ailleurs précisés par la loi qui modifie dans ce but la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. De nouvelles compétences obligatoires sont également reconnues aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération.

La loi modifie, d'abord, la définition légale de la compétence « <u>développement économique</u> » en supprimant l'intérêt communautaire pour les actions de développement économique et les zones d'activité économique. Seul le « soutien aux activités commerciales » reste soumis à l'intérêt communautaire. La promotion du <u>tourisme</u> devient une composante de la compétence à part entière, avec la possibilité de créer un office de tourisme.

La gestion des <u>aires d'accueil des gens du voyage</u>, la collecte et le traitement des <u>déchets ménagers</u> et assimilés de même que <u>l'eau et l'assainissement</u> (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour ces deux derniers domaines par ailleurs

préalablement modifiés dans leur contenu) ont également vocation à être exercés à titre obligatoire par les communautés de communes et communautés d'agglomération.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence « **gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations** » deviendra intercommunale. La soi-disant simplification de l'exercice de la compétence en matière de <u>PLU</u> (Plan Local d'Urbanisme) et la suppression du principe suivant lequel le périmètre d'un SCOT ne peut correspondre à celui d'un seul EPCI.

Les **pouvoirs de police** du Maire sont de fait transférés au Président d'un EPCI à fiscalité propre dans tous ces domaines de compétences enlevés aux communes.

Ce qu'il faut surtout en retenir pour notre commune, c'est que l'eau et l'assainissement gérées encore par nousmême, avec une qualité et proximité de service et, des tarifs défiants toute concurrence, seront des compétences de plus transférées à l'intercommunalité. Cette dernière la gérera-telle comme nous en régie ?, nous ne pouvons qu'en douter, car la plupart des autres communes l'ont déjà confiée, soit à un syndicat, le SEBA, soit à des sociétés privées avec des tarifs bien supérieurs aux nôtres.

Il en va de même avec la création d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui va ôter tout pouvoir d'aménagement du territoire communal au Conseil Municipal. Pourtant, n'est-ce pas l'essence même d'une commune, gérée par des hommes et des femmes qui connaissent bien leur territoire, leurs habitants et leurs besoins ? N'est-ce pas ce pourquoi, ils ont été élus ?

Beaucoup de non-dits derrière tous ces transferts de compétences et baisse de moyens financiers... On voudrait supprimer les communes, que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Il manque, comme souvent de la part de nos politiques, un peu de courage pour le dire...Ces derniers vont même faire porter le chapeau aux Maires « voyez ! Ils n'y arrivent plus ! ». Forcément, même si les budgets des communes restent eux équilibrés. D'où la grogne, lors du dernier congrès des Maires à Paris le 22 novembre 2017.



# **Conseils pratiques**

### PERMANENCES DES ÉLUS:

le Maire reçoit sur RDV,

les adjoints, M. ROURESSOL Raymond, tous les matins sur RDV, Mme CAMOIN Josiane, lundis 10h-12h et vendredis sur RDV, M. GUYON Marc - M. MIALON Michel, sur RDV

### Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar - BP 50012 07202 Aubenas

Tél.: 04 75 35 16 84 - Fax: 04 75 35 42 80

Site Internet : saint-didier-sous-aubenas.fr e.mail : ma-stdsa@inforoutes.fr

### Heures d'ouverture au public :

lundi : 8h-12h • mardi, mercredi : 9h-12h jeudi : 15h-19h • vendredi : 8h-12h

## LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
FRANÇOIS Marie-Line	18, Ch. des Ecoles	04 75 35 04 33	4 enfants
MOREL Séverine	52, Ch. Terres de Millet	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	2 enfants
VITIELLO Nathalie	503 Chemin de prélafont	06 13 62 42 95	2 enfants

### ORDURES MÉNAGÈRES, collecte:

- poubelles règlementaires : mardis et vendredis matins.
- tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : un vendredi sur deux (semaines paires).

Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).

Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

LES MONSTRES: Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas après <u>inscription</u> au Tél.: 0800 07 60 15.

3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m³.

VÉGÉTAUX OU DÉCHETS VERTS. Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint-Etienne-de-Fontbellon. Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces

déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Ce service est gratuit pour les particuliers. Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57.

Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.

**ÉLAGAGE**: en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

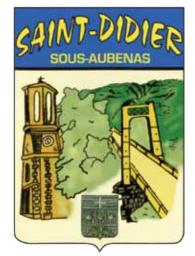
DÉPÔTS SAUVAGES : le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

ANIMAUX : la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

MENDICITÉ ET CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE sont interdites par arrêté municipal de 2008.

"BRUITS DE VOISINAGE" (tondeuses, chiens, musiques, etc.) sont réglementés par arrêté préfectoral consultable en Mairie.





# Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres

y sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas

(les Valetons) est repris.



Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

### \* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

### \* Le Pélican:

- symbolisme christique, amour paternel;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème La Nuit de Mai ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...");
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.

# N102 dir. AUBENAS

dir. PRIVAS

S

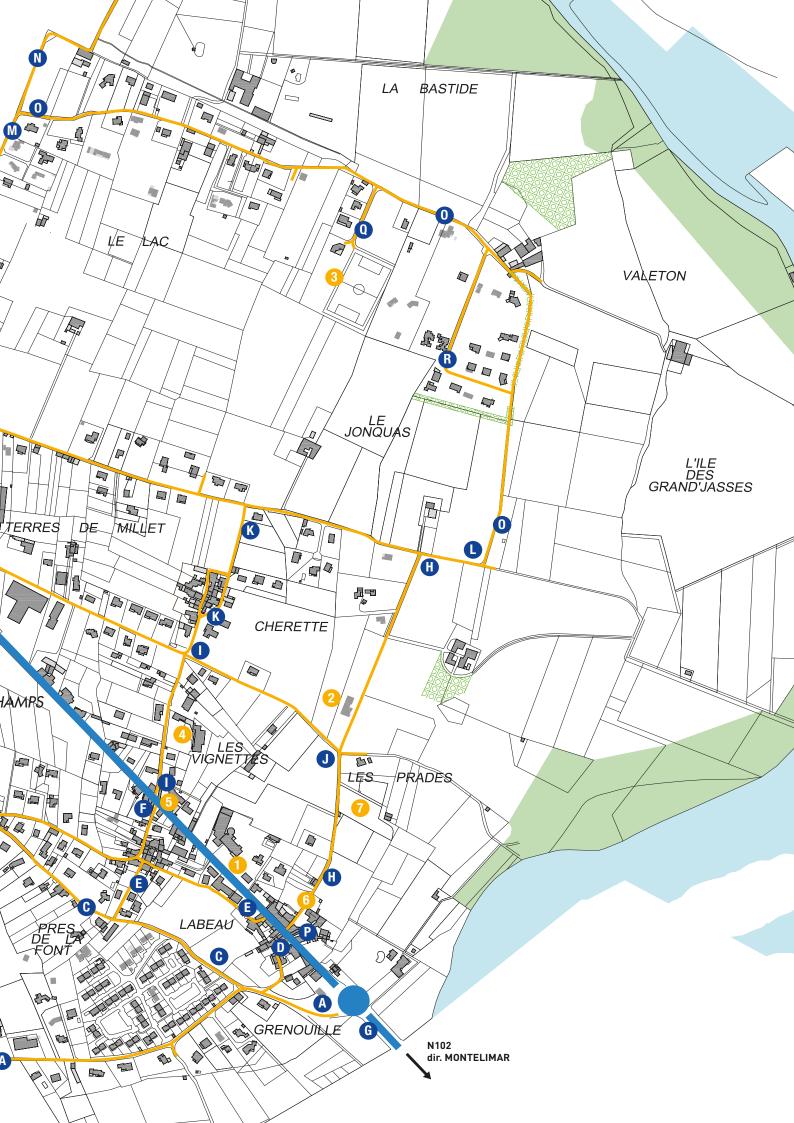
# **NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS**

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

- A Chemin de St Pierre
- B Chemin de la Plaine
- Chemin de Pré La Font
- Chemin de Labeau
- Chemin de la Tourasse
- Chemin du Village
- G Route de Montélimar
- Chemin des Prades
- Chemin des Ecoles
- Chemin des Vignettes
- K Chemin de Millet
- Chemin des Terres de Millet
- M Chemin du Lac
- Chemin des Vergers

- Chemin du Bosquet
- Place de l'Eglise
- Impasse du Stade
- B Allée Félix Plantevin
- S Centre Commercial de la Plaine
- Centre Commercial Les Terres de Millet
- Mairie
- 2 Salle polyvalente
- 3 Stade
- 4 Ecole
- 5 Bibliothèque
- 6 Eglise
- Cimetière



# Téléphones utiles

 Mairie la semaine
 04 75 35 16 84

 Mairie (urgence week-end)
 06 32 89 69 07

 Ecole, cantine, garderie
 04 75 93 43 99

Pompiers 112 ou 18 Commissariat Aubenas 04 75 89 22 22

Police 17 SAMU 15

<u>Défibrilateurs</u>

accessibles à la Salle Polyvalente

et 7 jours/7 à Rouge Café 04 75 89 85 65

EDF dépannage 0 810 33 33 21

GDF dépannage 0 800 47 33 33 ERDF dépannage particuliers 09 72 67 50 26 Trésorerie 04 75 35 25 23 La Poste 04 75 87 81 60

France Télécom 1014

SNCF 04 75 35 01 67 Hôpital 04 75 35 60 60 M. le Curé 04 75 35 22 45

Dauphiné Libéré :

BLANCHARD Jean-Paul 06 89 64 63 92

La Tribune :

VINSON Patricia 06 81 89 45 68

Assistante sociale :

Géraldine Gérard 04 75 87 87 33 Infirmières 04 75 93 55 05

ou 07 62 41 15 00

Orthophoniste 04 75 35 08 79 Ostéopathe 06 03 90 82 69









# Débroussaillage et incinération des végétaux

## DÉBROUSSAILLAGE:

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

### Qu'est-ce que le débroussaillage ?

"Débroussailler" consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres.

Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

# Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation règlementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

### Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage.

Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.



### NCINÉRATION:

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

### Qui a le droit de brûler?

Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels.

Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

# Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérigènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

### Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.

# Les déchets

# LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.).

### Elle a lieu le mardi matin et le vendredi matin.

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires.

Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

# LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

### Le verre:

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non: Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de vitre.













### Les papiers, journaux et magazines :

Oui : Seul est récupéré le papier propre et uniquement le papier propre (prospectus, catalogues, feuilles, courriers, etc.).

Non: Tout ce qui contient autre chose que du papier (colle, plastique, film de protection, enveloppes, etc.) est banni. Pas de papier de cuisson ou papiers journaux sales.

Poubelles jaunes pour les emballages ménagers recyclables :

Oui : Bouteilles et flacons en plastique, cartonnettes, cartons à pizza, boîtes d'œufs, briques alimentaires, cartons de lait et autres, emballages métalliques et bombes aérosols.

Non : Pas de pots de yaourts, pas de polystyrène, pas d'emballages sales débarrassez-les de leurs détritus avant de les jeter.

Végétaux : composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavilledieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

Les Encombrants : 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m³.

S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.B.A. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

# LES DÉCHETTERIES, POUR TOUT LE RESTE ... OU PRESQUE!

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers.

Les déchetteries de St-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15. Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.

# LIMITONS NOS DÉCHETS!

C'EST BON POUR NOTRE ENVIRONNEMENT ET POUR NOS IMPÔTS !

DOUBLEMENT ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE!



# **GEO-SIAPP**

www.geo-siapp.com

# **AUBENAS**

- Géomètres experts
  - Bureau d'études
  - Maîtrise d'œuvre
    - Environnement
      - Urbanisme

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 90212 / 07204 Aubenas

Tel: 04 75 35 69 70 Fax: 04 75 93 33 48 Mail: aubenas@geo-siapp.com

# Liste des Associations de Saint-Didier-sous-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	TELEPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT DIDIER	MERAL Grégory	06 80 26 52 77
2	AMICALE LAÏQUE	ANDRÉ Clotilde	06 74 52 26 05
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	04 75 35 41 22
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	TASTEVIN Bernard	04 75 35 55 36
5	MÉDAILLES MILITAIRES	DELIGANS Raymond	04 75 89 26 69
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	BELIN Gérard	06 89 97 48 52
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	ST DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA ST DIDIER	BOURDELIN Didier	06 77 49 64 57
10	LES RANDONNEURS DE JASTRE	TEYSSIER Monique	04 75 93 53 04
11	ST DIDIER EN FÊTE	SORHONDO Monique	04 75 93 81 02
12	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	04 75 93 79 98
13	Chorale "UN SOURIRE EN CHANTANT"	SIERRA Lucien	06 74 67 67 60
14	LES RIVERAINS DE ST DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
15	COUNTRY PASSION SAINT DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
16	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	BERTRAND Henri	04 75 35 05 71
17	LES RDV DU JEUDI	RAYNAL PRAT Valérie	06 15 54 18 09
18	COOL DANSE	DAVID Daniel	06 38 26 74 08





# A l'école publique René Cassin

<u>Directrice</u>: Mme AUDIGIER (classe maternelle)

Enseignants: Mmes CHARRE, VANOTTI et M. CORTIAL

(classes élémentaires)

Employées communales : Mmes BENGRAD, BOUCHER,

CEYSSON, PLANCHER, PRUNARET

A l'école « René Cassin », l'année scolaire 2016-2017 fut riche en évènements (culturels, sportifs...). Merci à ceux qui ont permis toutes ces aventures et qui ont offert aux élèves l'opportunité de devenir grands.

### ÉCOLE NUMÉRIQUE

Depuis septembre 2016, les 2 classes élémentaires de St Didier sous Aubenas sont équipées de vidéoprojecteurs. Ce matériel moderne et innovant contribue à mettre en place une pédagogie attractive.

### ÉVEIL MUSICAL

15 interventions de Mme Elodie HOWSON pour toutes les classes ont permis aux élèves de découvrir instruments, musiques... et chants du monde.



### **ACTIVITÉS SPORTIVES**

Un cycle d'initiation à l'escrime d'un cycle de 6 séances a été proposé aux élèves de GS-CP-CE et CM.



Les CE2 et CM ont découvert le plaisir de la natation à la piscine « Hippocampe » le cours d'un trimestre.

En janvier, les 3 classes ont dévalé les pistes enneigées de notre montagne Ardéchoise avec skis ou raquettes aux pieds pour leur grand plaisir.



### **LITTÉRATURE**

La fidèle association « Au fil des pages » nous accueille dans ses locaux et nous propose des lectures et divers ateliers. Comme lors de nos déplacements à la Médiathèque, nous y empruntons aussi des livres que nous lisons en classe ou à la maison.

### ART ET CULTURE

Le projet « support papier » organisé au château de Vogüé est venu nourrir le parcours d'éducation artistique et culturel de nos élèves en s'appuyant sur les œuvres de 4 artistes : Alix de Massy, Isabelle Jarousse, Emmanuelle Radzyner et Gérard Parent.

En fin d'année scolaire, les plus grands ont visité et participé à des ateliers au château de Largentière. Les plus jeunes ont découvert les richesses de la ferme aux crocodiles où ils ont pu participer à des ateliers pédagogiques. Fin juin, un magnifique spectacle a clôturé l'année scolaire.

En photos quelques souvenirs des faits marquants de notre vie d'écolier.



# Amicale Laique de l'école primaire René Cassin

L'Amicale Laïque est une association de parents d'élèves bénévoles, rattachée à l'école. Elle mène des actions tout au long de l'année scolaire afin de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des classes : abonnements, séances à la médiathèque, sorties culturelles et sportives, classes de découverte... Elle bénéficie du soutien de la Mairie et ne puise sa force que dans l'investissement des familles et leur participation aux diverses manifestations organisées au cours de l'année.

L'année dernière, les ateliers créatifs d'Halloween, le mom troc, le loto, la chasse aux œufs ont connu un réel succès. La fête de l'école et la kermesse ont attiré de nombreuses familles qui ont prolongé la soirée autour d'un repas partagé.

A l'issue de l'assemblée générale le bureau est constitué de :

Présidente : ANDRE Clotilde, vice présidente : GENTE Andy Secrétaire : VASSEUR Mélanie, vice secrétaire : JOANNY Élodie Trésorière : JEAN-PIERRE Marie, vice trésorier : KILIC Harun.

Chaque année, de nouveaux parents viennent renouveler le bureau de l'association, mais nous avons besoin des idées de chacun et de votre soutien afin que l'Amicale puisse poursuivre son engagement auprès des enseignants et de leurs élèves.

Cette année, pas moins de cinq événements sont reconduits : les ateliers créatifs d'Halloween, le Mom-troc et le loto sont fixés les 20 et 21 janvier 2018, la chasse aux œufs est prévue le dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018. Le vendredi 22 juin se tiendra la fête de l'école.





# Bibliothèque "Au fil des pages"

La Bibliothèque « AU FIL DES PAGES », Chemin des écoles à Saint-Didier, vous ouvre ses portes tous les vendredis

l'hiver de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h 30 l'été de 10 h à 12 h et de 17 h à 19 h.

L'équipe des bénévoles vous y reçoit avec grand plaisir, dans le but de vous distraire avec une palette de livres importante et variée : ROMANS, POLICIERS, TERROIR, BIOGRAPHIES, B.D., etc.

La cotisation est inchangée depuis l'ouverture il y a 14 ans. Elle est de 8 € pour une famille et gratuite pour les enfants et la jeunesse, jusqu'à 18 ans...



Pour les activités, l'équipe vous offre toujours ses deux expositions annuelles, pour cette année :

au printemps : Les Bistrots de Pays et le vin cet automne : L'ART et La CRÉATIVITÉ.

Toutes les 3 semaines les enfants de l'école viennent chercher des livres et une bénévole leur lit une histoire. De plus, dans l'année, deux activités avec les enfants sont faites, en accord avec Madame la Directrice de l'école et son équipe pédagogique, en fonction du programme...

Les bénévoles seraient heureuses de voir s'agrandir leur cercle car elles sont très peu nombreuses pour assurer, tout au long de l'année, les permanences et les activités.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus...

Pour tout contact:

Le vendredi : pendant les permanences

ou : La Présidente Madame Marie-Noëlle BOILLON

Tél.: 06.10.56.01.27.

L'équipe de la Bibliothèque « AU FIL DES PAGES » vous présente ses Meilleurs Vaux pour 2018.

# A.P.R.R.E.S.

Association pour la Prévention, la Réhabilitation Respiratoire et l'Education à la Santé.

Notre association propose des séances hebdomadaires d'Activité Physique Adaptée (APA) :

- Salle polyvalente de Rosières tous les lundis de 14h à 15h
- Salle polyvalente de St-Didier-sous-Aubenas 3 séances le mardi matin de 9h à 12h
- Séances d'Aquagym le vendredi de 11h à 11h30 à la piscine d'Aubenas (Hippocampe)
- Séances d'Aquagym le vendredi de 10h15 h à 10h45 à la piscine de Lablachère (La Perle d'Eau)
- Des balades auto responsable organisées par les adhérents les jeudis matin ou après-midi suivant le temps
- L'association inscrit aussi dans son projet des activités visant à réduire l'isolement et renforcer les liens sociaux (visites de sites patrimoniaux ou rencontres conviviales par exemple).

Son objet est de permettre une meilleure qualité de vie à ceux que les maladies respiratoires, les maladies chroniques



ou le vieillissement handicapent dans leur quotidien et leur vie sociale.

Ce sont des personnes dont l'aptitude physique est insuffisante pour adhérer à d'autres structures et dont la tolérance à l'effort est réduite.

Pour tout renseignement :

Site: http://prevention-sante-aprres-aubenas.info

Mail: aprresassociation@gmail.com Tél.: 06 84 79 21 74 ou le 04 75 35 47 86

# La chorale de Saint-Didier "Un Sourire en Chantant"

La chorale « Un Sourire en Chantant » de Saint-Didier-sous-Aubenas se produit régulièrement pour des concerts ou autres manifestations.

En effet, après de nombreuses manifestations dans les EHPAD, assemblée générale ADMR et le dernier concert de novembre 2016, la chorale a donné un concert à l'église de Joyeuse au profit de la rénovation de ce lieu de culte. Là aussi, c'est un public nombreux et chaleureux qui a été conquis et ravi par un programme riche et varié interprété tant en français qu'en langues étrangères.

Le 6 mars 2017, les membres de la chorale ainsi que leurs conjoints et amis, ont effectué, en autocar, un déplacement au cabaret de Gignac la Nerthe (à 10 km de Marseille) où, après un excellent repas dansant, un magnifique spectacle de music-hall leur a été donné par de talentueux artistes.

Le 14 juin 2017, la chorale a clôturé la saison 2016-2017 après un repas très convivial pris au restaurant « La Pinède » à Lazuel.



A l'image des années précédentes, la chorale a animé, par l'interprétation d'une dizaine de chants de son répertoire, les festivités du 14 juillet dans la commune.

Enfin, après une année de préparation intense, les 40 choristes ont donné leur concert annuel le 19 novembre 2017 à la salle polyvalente.

Contact: Lucien SIERRA - 06 74 67 67 60

# Saint-Didier en Fête

Depuis 15 ans, notre équipe de bénévoles travaille afin d'apporter de la vie à notre cher village. C'est dans ce but que nous faisons le lien entre les différentes associations implantées sur Saint-Didier, pour qu'elles puissent mieux se connaître entre elles.

Pour cela, toutes les années, le dernier samedi du mois d'avril, notre équipe organise une rencontre festive, (repas dansant) où nous retrouvons les personnes actives au sein de toutes ces associations.

Nous apportons aussi notre aide à celles qui en font la demande, pour les aider dans l'organisation de leurs propres manifestations.

Nous participons aux cotés de la Mairie à la Fête du 14 juillet, ainsi qu'aux cotés du C.C.A.S. à la Fête des enfants.

D'autre part, nous organisons le Téléthon le premier samedi de décembre à la salle de la Mairie, et pour cette occasion, nous encourageons tous les présidents d'associations et tous les volontaires à venir nous rejoindre, et à participer en



apportant des cadeaux pour la tombola, des gâteaux pour la vente, etc. Et à venir donner un coup de main pour cette grande journée Nationale. Le dimanche 17 décembre 2017, nous vous invitons tous à venir voir la pièce de Comédie Théâtrale qui aura lieu à la salle polyvalente...

Si notre action vous attire, vous êtes les bienvenus au sein de notre Association.

Pour tout contact, Notre Présidente :

Mme Monique SORHONDO, n°1 le clos des champs 363 chemin de la Plaine - TEL : 06 74 81 68 04

Toute l'équipe de « SAINT-DIDIER EN FÊTE » vous présente ses Meilleurs Væux de bonheur et de santé pour 2018.





# **Générations Mouvement**

# Club des Aînés de la Plaine

Le club se réunit tous les mardis à partir de 14h00 à la salle des fêtes de St-Didier-sous-Aubenas (marche, belote, pétanque, scrabble).

En juin le Club a fêté les 90 ans de 5 de leurs adhérents.

## Programme 2017/2018:

- 16 octobre Fête de la solidarité au Domaine "Lou Capitelle"
- 21 octobre Thé Dansant et 22 octobre Concours de belote à la salle des fêtes
- 17 novembre Voyage d'une journée à La Versanne
- 13 décembre Repas de Noël
- 23 janvier Assemblée Générale et Galette des Rois
- Courant janvier Concours de belote Interclub
- 13 février crêpes



- Courant mai : voyage
- Repas de fin de saison le dimanche 3 juin
- 6 juin : 40 ans de Générations Mouvement (au niveau national)
- Mardi 12 juin fermeture du club avec un apéritif dînatoire
- En prévision fin 2018 la célébration des 40 ans de la création du club

Contacts: 04 75 35 41 22 ou 06 42 05 72 98

# Amitiés et loisirs Classe 62

Les adhérents de la Classe 62 fêtent cette année les 75 ans.

- En mai 110 personnes se sont retrouvées au restaurant La Ribotte pour une journée pleine de joie et de bonne humeur
- 2 juillet : repas Paëlla à Lalevade en bordure de l'Ardèche, 100 personnes avaient rendez -vous par une chaude journée sous les arbres de la "Clape"
- 9 septembre : Thé Dansant salle des fêtes de St Didier
- du 8 au 15 octobre, 60 personnes participent à la croisière des 75 ans, destination Nahon, la Sicile, la Sardaigne et retour à Marseille.





La prochaine Assemblée Générale aura lieu le mercredi 24 janvier 2018 suivie de la galette à la salle des fêtes de St Didier sous Aubenas.

Le programme pour l'année 2018 n'est pas encore établi, mais sera diffusé auprès des adhérents avec la convocation à l'AG.

# Country passion déjà 8 ans !

"Country Passion" a pour but de donner des cours, organiser des stages et des animations de danse country & modernline. La danse country se danse sur des musiques « western » la danse modern-line se danse sur des musiques actuelles.

La danse country est très variée et c'est ce qui fait son intérêt dans les soirées car vous pourrez danser sur huit styles de danses : Valse, West Coast Swing, Two Step, Night Club, Triple Two Step, Cha Cha, Polka, East Coast Swing et tout ceci sur des musiques Western (Country) ou Moderne (Line).



<u>Cours</u>: Pour la saison 2017/2018 quatre niveaux de cours sont donnés par Marie-Jo et Jean-Paul; ultra débutants, débutants, novices et intermédiaires dans deux salles:

• les lundis à la salle polyvalente de St-Didier (19h30 débutants, 20h30 : novices).



- les mardis au centre social Le Palabre d'Aubenas (17h00 ultra débutant).
- les jeudis au centre social Le Palabre d'Aubenas (19h30 novices, 20h30 intermédiaires).

Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année, le premier cours de découverte est gratuit, puis si cela vous plaît vous pouvez vous inscrire avec une cotisation ajustée au prorata des cours restants.

Contact: Marie Jo ou Jean Paul - Tél: 06 61 98 76 43 contact@country-passion-saint-didier.com www.country-passion-saint-didier.com

Country Passion Saint Didier
75 A chemin de Millet
07200 Saint Didier Sous Aubenas

Passionnément Country Marie José VIDIL & Jean Paul Martin



# ALIMENTATION BIOLOGIQUE ET ÉCOPRODUITS



# Les Gatôbio

07200 St Didier SS Aubenas 970 rte de Montélimar Tél.: 04 75 89 70 87 biocoop-lesgatobio.fr contact-lesgatobio@orange.fr



Alès Privas

Privas

Montélimar

# Football club

Chers Saint Didiérois et Saint Didiéroises,

Le club continue à se développer au niveau de l'école de foot. Les effectifs croissent d'année en année et montrent ainsi le bon travail effectué par les dirigeants, éducateurs et bénévoles. Les entrainements de ces jeunes sont le mercredi après-midi à des horaires différents suivant les âges. Ces jeunes licenciés, âgés de 6 à 12 ans, participent aussi à divers plateaux, matchs et tournois tout au long de l'année afin de rencontrer des camarades d'autres clubs.



Nous n'avons malheureusement plus de catégorie jeune à 11. Nous ne pouvons pas lutter contre la politique de pillage effectuée par un club environnant. Mais nous ne désespérons pas d'en avoir de nouveau dans un avenir proche peut-être avec l'aide des villages voisins afin de pouvoir continuer à former des jeunes avec les valeurs qui nous sont chères telles que le respect des autres et des règles, la vie en communauté...

En sénior, l'effectif est en forte croissance grâce à quelques jeunes restants de la catégorie U17 de la saison

Composition du Bureau directeur : Président : MERAL Grégory Vice-Présidents : Volle Patrice, Mialon Fabrice

& Hachspil Florent Trésorier : Roux Christian Secrétaire : Moreira Mélissa



dernière, mais aussi un recrutement de qualité de joueurs expérimentés venus de clubs voisins. L'équine fanion vient de remonter en D4 (ex 2<sup>ème</sup> division) est prétend à bien figurer cette saison dans sa poule. L'équipe réserve joue elle pour tenter d'accéder en D5.

L'association participe aussi à la vie du village en aidant dans les diverses animations municipales telles que la fête des enfants et le 14 juillet. Le stade sert aussi pour d'autres manifestations comme la chasse aux œufs de Pâques organisée par l'Amicale Laïque. Nous pouvons compter sur le soutien de nos sponsors et de la municipalité afin de continuer notre développement. Nous sommes toujours dans l'attente de trouver des subventions et des financements afin de créer une salle de réception en collaboration avec nos élus locaux.

Au mois de juin 2017, j'ai fêté mes 10 ans à la tête de ce club et en regardant derrière, je me rends compte du travail accompli avec l'aide de tous. Il reste encore beaucoup de choses à faire mais nous sommes sur la bonne voie et proposons un club où il fait bon être. Merci encore à tous ceux qui participent à nos activités qu'ils soient joueurs, bénévoles, parents, sponsors, .... Grâce à vous l'avenir s'annonce prometteur.

MERAL Grégory - Président du FCSD

# **Cool Danse**

Depuis le 13 septembre 2017 les choses sérieuses ont repris pour l'association Cool Danse présidée par Monsieur David Daniel.

L'association compte une quarantaine d'adhérents répartis en deux groupes :

- de 19h15 à 20h30 pour les débutants
- et de 20h30 à 22h pour les anciens

en sachant que les débutants peuvent rester pour la  $2^{\text{ème}}$  heure.



Le club a fêté ses 5 ans d'existence. Pour cette occasion une sortie a été organisée dans les gorges du Doux avec le train de l'Ardèche le MASTROU. Journée très conviviale et appréciée de tout le monde.

Vous voulez danser, maintenir la forme, venez nous rejoindre tous les mercredis soir à la salle polyvalente de Saint Didier sous Aubenas.

Pour plus de renseignements : Tél : 06 38 26 74 08.



# **U.F.A.C.U.G.** Union Fédérale Des Anciens Combattants Et Victimes De Guerre Des Amis Et Des Jeunesses

La Section de St-Didier garde toujours ses effectifs. Elle compte 149 adhérents malgré les nombreux décès de la fin de l'année 2016 et début 2017. A savoir : DUBOIS Yvonne, GUYON Jean, FABRE André, TEYSSEIRE Marc, BENLIAN Jean, AGIER Adrienne, LEBRE Joseph et MASSEBEUF Hyppolite.

Lors des cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre, trois adhérents ont été médaillés de la croix du combattant : Alexis VEDEL, Bruno CURIONNE et Du SHENGURI.

### Centenaire de l'U.F.A.C.V.G. Ardèche

L'U.F.A.C.V.G. Ardèche a été créée par M. Louis ANTERIOU en 1918.

Le 2 septembre 2018 sera célébré le centenaire de la création de l'Union Fédérale Ardèche à l'Espace Lienhart à Aubenas et c'est la Section de St-Didier qui prendra en charge l'organisation sous la présidence de Christian GUILLON avec la participation des Maires d'Aubenas et St-Didier, des autorités civiles et militaires, des adhérents et Amis.

### Voyage dans le Royans

Le 12 juin 2017, 47 personnes (adhérents et amis de la Section) sont parties de bon matin pour un périple dans le Royans. Après un bon petit déjeuner offert par la Section – visite du Palais du Facteur Cheval. Ensuite départ pour St-Nazaire-en-Royans et embarcation sur le bateau à roue pour le déjeuner-croisière sur la Sône sous un beau soleil.



Après le repas, visite du jardin des fontaines pétrifiantes qui malgré la chaleur nous a rafraîchi par sa grotte et sa cascade.

Pour finir, nous avons découvert la grotte de Chorange avec son magnifique lac aux eaux turquoises, des milliers de stalactites ainsi que des protées.

Sur le retour, un délicieux apéritif dînatoire, toujours offert par la Section, et très apprécié, clôturait cette belle journée très conviviale.

La Secrétaire et le Président reçoivent en entretien individuel à la Mairie de St-Didier leurs adhérents pour les renseigner sur leurs droits sociaux ou administratifs et les aider à remplir leurs dossiers.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le dimanche 18 février 2018 à la Salle Polyvalente de St-Didier.

Le Président Bernard Tastevin

# Club de gym EPMM sports pour tous

# LA BONNE HUMEUR

La saison 2016/2017 s'est terminée avec 109 adhérents dont 11 messieurs.

Le voyage de fin de saison a eu lieu le 21 mai 2017. C'est dans une excellente ambiance que les participants ont pris le car en direction de la Grand Combe où ils ont visité la Maison des métiers anciens. Puis, ils ont repris la route en direction du col de Pendédis où un délicieux repas les attendait.

Pour cette nouvelle saison, les cours ont repris le 4 septembre à la salle polyvalente de Saint Didier aux jours et horaires suivants :

- Lundi 14 h 30 à 15 h 30 gym douce
- Mardi 18 h 30 à 19 h 30 gym tonique
- Mardi 19 h 45 à 20 h 45 gym pour les messieurs
- Jeudi 18 h 30 à 19 h 30 gym tonique

2 cours d'essai sont offerts avant inscription. Alors, pas d'hésitation : mettez vos baskets et venez partager avec nous des séances sportives dans la bonne humeur et sans esprit de compétition. Les cours sont assurés par Delphine et Déborah.



BUREAU:

Présidente : Mme ROBERT Nicole

Vice Présidente : Mme CHABANNE Christine

Trésorière : Mme SOUTEYRAND Annie

Trésorière adjointe : Mme GUCEK IZARD Danièle

Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

Le repas dansant aura lieu le 3 février 2018.

# Saint-Didier patch

L'association a repris ses activités le lundi 11 septembre.

Fidèles à leurs habitudes, et grâce à la généreuse mise à disposition de la salle polyvalente, par la mairie, les adhérentes se réunissent :

- le lundi de 14h à 18h
- le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h30 à 18h
- le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14h à 18h

Le groupe est prêt à vous accueillir pour vous apprendre les techniques du patchwork, de la broderie et de tout ce qui concerne les travaux d'aiguille.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre : nous vous aiderons à réaliser des œuvres uniques et nous partagerons avec plaisir notre savoir. Et si vous savez déjà manier l'aiguille, nous serons heureuses de bénéficier de vos conseils avisés.

Essayez ! Venez nous retrouver : les premières séances sont sans engagement de votre part, et si vous souhaitez adhérer, la cotisation est de 20 € pour l'année.

« Saint Didier Patch » organise aussi des sorties dans des salons, des journées consacrées à des activités nouvelles, une exposition tous les 2 ans, un repas de Noël et un piquenique de fin d'année.



Si vous êtes intéressé(es) par ces activités, vous pouvez contacter :

Madame Michelle VIOLLAT: 04 75 37 48 38 ou 06 81 04 30 12

# LA BOITE DE VIN

CAVE - BOUTIQUE



06 79 79 09 44

760 route de Montélimar 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas



# Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région

Prenez le temps de sauver des vies, donnez votre sang.

Les Français ont démontré leur générosité, mais il faut que les Dons de sang soient réguliers et constants pour maintenir un stock de 14 jours.

### Nos besoins par jour:

- 10 000 sur le plan national
- 1400 dons en Rhône-Alpes Auvergne
- 390 dons en Drôme Ardèche
- 114 personnes sont transfusées par heure en France
- 1 million de malades par an sont soignés grâce au don de sang

### Conditions pour donner:

- Etre en bonne santé
- Avoir entre 18 et 71 ans 1 jour
- 1 homme peut donner 6 fois par an, une femme 4 par an, mais toujours avec un intervalle de 8 semaines entre chaque don.

Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité.



Une collecte organisée tous les mois sur Aubenas ou sur les communes environnantes et 3 collectes sur Vals les Bains + les lycées et les entreprises.

A noter le vendredi 6 avril à l'Espace Deydier à Ucel : remise de diplômes et célébration des 60 ans de la création de l'association.

Contacts: 04 75 35 41 22 ou 06 42 05 72 98



OUVERT 7J/7 | sur place ou plats à emporter

du dimanche au jeudi (12h-14h30 | 18h50-22h30) - vendredi et samedi (12h-15h | 18h45-minuit)

Tél: 04 75 93 13 84

931 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

# **Amicale "Les Montagnards"**

Depuis bientôt 35 ans les « Montagnards » continuent leur route, de repas en sorties et voyages ils sillonnent les continents, l'Europe, l'Afrique, de St Jacques de Compostelle à Sarajevo, de Paris en Tunisie en passant par les merveilleux et les plus beaux sites de notre belle France.

L'amicale « Les Montagnards » compte 160 adhérents, tous décidés à participer dans l'amitié, la sympathie et la bonne humeur à toute retrouvaille.

L'Assemblée Générale a eu lieu fin janvier 2017 au Capitelle, puis une sortie au Pont du Gard, pour revivre le temps des romains.

La traditionnelle sortie d'été sur le plateau, de Chaudeyrac à Notre-Dame-des-Neiges a ravi tous les participants.

Début septembre ils sont allés dans le Vercors revivre la douloureuse histoire des résistants durant la seconde guerre mondiale, enfin une belle journée le 3 décembre 2017 à Joyeuse et un somptueux repas au Restaurant Les Cèdres ont clôturé l'année associative.



L'activité 2018 est en préparation.

Contacts : 04 75 93 13 48 - 04 75 13 54 - 04 75 35 02 92 ou maurice55@orange.fr





# **Moelle Partage et Uie**

Moelle Partage et Vie, association de lutte contre la leucémie continue son œuvre pour la recherche de nouveaux donneurs de moelle osseuse lors des informations dans les écoles. Chaque année il y a plus de 8000 nouveaux malades atteints de leucémie, et de tous âges.



Des progrès ont été réalisés, la chimiothérapie s'est améliorée et de nouveaux médicaments existent en thérapie ciblée et en immunothérapie. Mais malgré cela, la greffe de moelle osseuse reste parfois le seul espoir de guérison.

Renseignements pour l'inscription sur le fichier de donneurs de moelle osseuse, au 04 75 93 07 07 ou sur le site : dondemoelleosseuse.fr

L'association a versé cette année à des projets de recherche : 10 000 € à l'INSERM pour les maladies du sang et 15 000 € à l'association ARCADE à Lyon-Bérard pour l'après cancer.

En 2018, il est prévu un Concert le samedi 13 octobre avec Lindita, Patrice Jania et Henri Valette à la salle Maurice Champel de St Etienne de Fontbellon.

# Les Rendez-vous du jeudi

L'association "les Rendez-vous du Jeudi" sera heureuse de vous recevoir chaque jeudi de 10 heures à 17 heures à la salle polyvalente des Saint Didier sous Aubenas.

Notre association a pour but de permettre de faire de nouvelles connaissances, de partager des moments de convivialité, rompre la solitude, de pouvoir discuter autour d'une boisson, de gourmandises.

Une ambiance chaleureuse où l'on peut venir avec son ouvrage et faire découvrir, transmettre ses connaissances et passions (tricot, broderie, etc.).



Libre à chacune et pourquoi pas chacun de venir nous rejoindre.

Contact: 06 15 54 18 09 ou 06 71 47 99 23

"Vous serez les bienvenus"!



# ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION MAITRISE D'OEUVRE

Coordinateur chantier - CSPS niveau 1
Programmiste - AMO - QEB - DIAG DECHET

# Gestionnaire des coûts des délais et de la qualité (QEB)

### SARL EUROMETRES BTP

Le Champel 07200 Saint Sernin Tél: 04 75 35 37 61 / Fax: 04 75 93 57 54 Port: 06 76 63 43 53 /intermetre@wanadoo.fr Ets Second.: 2 rue des vieilles Prisons 26400 CREST



# Les Randonneurs de Jastres

Allier exercice physique, amour et découverte de la nature, échanges amicaux et conviviaux dans la bonne humeur, c'est ce qui motive la trentaine d'adhérents de l'association (affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre) à prendre chaussures, sac à dos et bâtons tous les vendredis après-midi et un mardi sur deux à la journée en période scolaire.

Des accompagnateurs bénévoles, sérieux et compétents encadrent les circuits, préalablement reconnus, dont la programmation semestrielle est communiquée à chacun.



Rendez-vous fixés à 13h ou 9h au parking McDo à Aubenas pour rejoindre, en covoiturage, les points de départs.

Inscriptions auprès de Monique Teyssier au 04 75 93 53 04 ou Brigitte Delattre au 04 75 39 37 98.

# UFC QUE CHOISIR DE L'ARDECHE



Votre association locale, vous informe sur vos droits, et vous aide à traiter vos litiges sur les ventes par correspondance (Internet), la vente d'un véhicule par un professionnel, la téléphonie, la réparation de votre véhicule, la location d'une villa ou d'un appartement, la banque, etc....

Pour cela n'hésitez pas nous contacter à la :

Nos permanences téléphonique:

Tous les lundis, mercredis et jeudis de 9 H 00 à 12 H 00

Nos permanences litiges:

Tous les mardis matin de 9 H 30 à 11 H 30 Tous les jeudis Après - midi de 16 H 00 à 18 H 00

Maison des Associations Place de la Gare 07200 AUBENAS

Tel: 04 75 39 20 44

L'UFC QUE CHOISIR de L'Ardèche recherche des bénévoles pour ses permanences litiges, et pour faire des enquêtes. Si vous avez un peu de temps, contactez nous !!.



# Restaurant Grill & Pizzeria





# 0475 898 565

ouvert 7j/7 de 11h45 à 14h30 et de 19h00 à 22h00

# www.lerougecafe.com

**Accueil Motards** 

Centre Commercial Les Terres de Millet 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas













